

BNP Paribas lance la 2nde tranche de 2,5 Md€ du programme de rachat d'actions 2023

La première tranche du programme de rachat d'actions de BNP Paribas d'un montant de 2,5 milliards d'euros, qui a débuté le 3 avril 2023, a été entièrement achevée le 3 août 2023. La seconde tranche du programme de rachat d'actions de BNP Paribas d'un montant de 2,5 milliards d'euros sera lancée le 7 août 2023 pour s'achever au plus tard le 8 décembre 2023.

La réalisation de la seconde tranche portera ainsi le montant total du programme de rachat d'actions annoncé pour l'année 2023 à 5 milliards d'euros comme annoncé le 7 février 2023, soit l'équivalent de 7% de la capitalisation boursière de BNP Paribas¹.

Fin de l'exécution de la première tranche du programme de rachat d'actions de BNP Paribas pour un montant de 2,5 milliards d'euros le 3 août 2023.

Entre le 3 avril 2023 et le 3 août 2023, 43 882 757 actions BNP Paribas, soit 3,6% du capital social, ont été achetées, pour un prix d'achat global de 2,5 milliards d'euros.

Conformément à l'annonce faite le 31 mars 2023, les actions acquises dans le cadre la première tranche du programme de rachat d'actions seront annulées.

Le descriptif et les informations hebdomadaires sur l'état d'avancement de la première tranche du programme de rachat d'actions exécuté depuis le 3 avril 2023 sont disponibles sur le site de BNP Paribas : <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/information-reglementee>.

Lancement de la seconde tranche du programme de rachat d'actions de BNP Paribas pour un montant de 2,5 Md€ le 7 août 2023.

L'autorisation de la Banque Centrale Européenne a été obtenue et un contrat a été conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, chargé par une instruction irrévocable du rachat des actions.

La période de rachat débutera le 7 août 2023 pour s'achever le 8 décembre 2023 au plus tard. Les actions acquises dans le cadre du programme seront annulées.

BNP Paribas fournira des mises à jour hebdomadaires sur l'état d'avancement du programme via un communiqué de presse sur le site de BNP Paribas et via une diffusion effective et intégrale conformément aux dispositions légales applicables : <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/information-reglementee>.

¹ Capitalisation boursière au 30.06.23



Le programme sera exécuté conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché ainsi que ses textes d'application et dans les limites de l'autorisation accordée à BNP Paribas de procéder à des achats d'actions sur le marché en vertu de la 5ème résolution adoptée par l'assemblée générale de BNP Paribas réunie le 16 mai 2023.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible en annexe et sur le site de BNP Paribas : <https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/information-reglementee>.

ANNEXE : DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le présent descriptif est établi en application de l'article 241-2, I du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de l'assemblée générale ayant approuvé la résolution concernant le programme de rachat
16 mai 2023

Objectifs poursuivis par BNP PARIBAS

A travers le programme de la cinquième résolution approuvée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 16 mai 2023, les acquisitions pourront être effectuées aux fins :

- de leur annulation dans les conditions fixées par l'Assemblée générale extraordinaire ;
- d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou de plans d'épargne d'entreprise et à toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ;
- de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- de mettre en œuvre un contrat de liquidité conforme à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n° 2021-01 du 22 juin 2021 ;
- pour permettre la réalisation de services d'investissements pour lesquels BNP Paribas est agréée ou la couverture de ceux-ci.

Montant pécuniaire maximal alloué au programme, nombre maximal d'actions à acquérir

Les achats pourront porter sur un nombre d'actions qui ne pourra excéder 10% du nombre d'actions composant le capital de BNP Paribas, soit, à titre indicatif au 16 mai 2023, date de la plus récente constatation de capital, 123 433 164 actions, ce qui représente, sur la base du prix maximum de rachat de 89 euros par action fixé à la cinquième résolution votée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 16 mai 2023, un investissement théorique maximal de 10 985 551 596 euros. Il est précisé que cette limite est susceptible d'évoluer en cas d'opérations affectant le capital social.

Les titres visés par le présent descriptif sont des actions BNP Paribas cotées au compartiment A d'Euronext Paris- Code ISIN FR0000131104.

BNP Paribas détenant au 11 mai 2023 directement 15 145 171 actions, représentant au total 1,23% de son capital social, elle était susceptible d'acquérir à la date de l'Assemblée Générale du 16 mai 2023, 108 287 993 actions, représentant 8,77% de son capital social, soit, sur la base du prix maximum de rachat de 89 euros par action fixé par ladite Assemblée, un investissement théorique maximal de 9 637 631 377 euros.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**

Durée du programme

L'autorisation de rachat conférée par la cinquième résolution votée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 16 mai 2023 a été consentie pour une période de dix-huit mois à compter de cette assemblée, soit jusqu'au 16 novembre 2024.

Le Conseil d'administration veillera à ce que l'exécution de ces rachats soit menée en conformité avec les exigences prudentielles, telles que fixées par la réglementation et par la BCE.

A propos de BNP Paribas

BNP Paribas est la première banque de l'Union européenne et un acteur bancaire international de premier plan. Elle est présente dans 65 pays et rassemble près de 185 000 collaborateurs, dont plus de 145 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands pôles opérationnels : Commercial, Personal Banking & Services pour l'ensemble des banques commerciales du Groupe et plusieurs métiers spécialisés parmi lesquels BNP Paribas Personal Finance ou encore Arval; Investment & Protection Services pour les solutions d'épargne, d'investissement et de protection ; et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Fort d'un solide modèle diversifié et intégré, le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne ou de protection. En Europe, BNP Paribas est composé de quatre marchés domestiques : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg. Le Groupe déploie également son modèle intégré de banque commerciale dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie et en Europe de l'Est. Acteur bancaire international de premier plan, le Groupe dispose de plateformes et de métiers leaders en Europe, d'une forte présence dans la zone Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique. BNP Paribas met en œuvre dans l'ensemble de ses activités une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale lui permettant de contribuer à la construction d'un futur durable, tout en assurant la performance et la stabilité du Groupe.

Press contacts

Sandrine Romano – sandrine.romano@bnpparibas.com – +33 6 71 18 23 05

Hacina Habchi – hacina.habchi@bnpparibas.com – +33 7 61 97 65 20



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**